

Assemblée Générale annuelle du Quart-parents le 25 mai 2016
Dans la salle polyvalente à Jongny, 20h00-22h30

Procès-Verbal

Présence : les 5 parents du Quart-parents (Frankie Trüb, Madeleine Skinner, Natalie Kirkham, Anne Lakhdar, Cédric Desmet), Mme Curchod et M. Schär, municipaux, 10 parents des 4 communes, Mme Tissot, responsable d'Ondine (invitée).

1. Ouverture de la séance

M. Desmet ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Ondine – des lieux de vie (Mme Tissot)

Mme Tissot nous présente la démarche pédagogique de cette structure qui accueille des enfants de 4 à 15 ans (voir Powerpoint joint).

Questions et réactions

- Si un enfant tombe malade en cours de la journée, avertir Ondine par mail reste la meilleure solution pour le suivi.
- Est-ce qu'il y a un nombre maximum d'enfants qui peuvent être accueillis ? Oui, à Jongny ce sont 60 enfants, la structure est actuellement pleine. Ce nombre est fixé selon des règlements cantonaux.
- Est-ce qu'il y aura assez de place pour la rentrée 2016 ? Jusqu'à présent, nous n'avons jamais dû refuser une demande pour manque de place, mais il est important d'inscrire les nouveaux élèves (1P) le plus rapidement possible pour pouvoir planifier leur accueil au mieux.
- Est-ce que les 4 structures sont adaptées aux besoins ? Les structures de Jongny et Chardonne ne répondent actuellement pas aux exigences ECA et de la LAJE. Dans les deux villages, on utilise des locaux qui n'ont pas été conçus pour cette utilisation puisqu'en 2008, suite à la demande des parents, Ondine a commencé avec les « moyens du bord ». Des projets pour des structures plus adaptées sont en cours, mais nécessitent du temps et ne représentent pas toujours la priorité des autorités communales. Il y aura de nouveaux locaux, mais le processus politique est lent, il faut prévoir un délai de plusieurs années pour la réalisation de projets de construction.
- Tout le monde attend la loi du canton sur la journée d'école à horaire continu et ses exigences. Il faudra offrir une place d'accueil à tous les enfants et il n'est pas possible d'avoir une liste d'attente, mais pour l'instant ni le temps d'adaptation, ni les exigences sont claires.
- Les locaux de Corseaux sont appréciés et l'accueil à Jongny également.
- Est-ce qu'il y aura un accueil le mercredi ? C'est une demande qui est exprimée régulièrement. Actuellement, ni l'accueil avant les cours, ni le mercredi, ni pendant les vacances peuvent être proposés par Ondine.

L'accueil du mercredi et avant les cours seront par contre obligatoires avec la nouvelle loi.

- Une maman déplore la qualité et l'équilibre des repas depuis le changement de fournisseur. D'autres parents rapportent la satisfaction de leurs enfants à ce sujet. Il s'agit de repas labellisés fourchette verte, donc soumis à contrôle régulier par une diététicienne. Le fournisseur, situé à Châtel-St-Denis, fournit également les repas de l'école privée du Haut-Lac, des écoles à St-Légier et prochainement à la Tour-de-Peilz. Il est important de dire aux éducatrices s'il y a des problèmes avec les repas ; elles communiquent régulièrement ces remarques à la direction d'Ondine.
- Le menu de la semaine est affiché devant la porte, ainsi les parents peuvent prévoir des repas différents.
- Ondine, c'est quoi ? Ce sont 4 structures sur 4 communes différentes. Mme Tissot est la responsable pédagogique d'Ondine qui emploie 19 éducatrices et 2 remplaçantes ainsi qu'un éducateur – coordinateur. La structure est financée par les communes d'habitation de l'enfant et les parents. Ondine n'est pas une entité juridique ; la commune de Jongny est l'employeur.

3. Présentation du conseil d'établissement (Madeleine Skinner)

Le rôle et la composition sont brièvement présentés.

4. Bilan de 4 ans du quart parents au sein du conseil d'établissement (Anne Lakhdar)

Au milieu de nombreux changements pour l'école (nouvelle loi sur l'enseignement, nouveaux horaires pour les plus jeunes, nouveau règlement de l'école etc), le Quart-parents a initié et porté très activement 3 groupes de travail : Sécurité & transport, accueil extrascolaire, LIFT. Cela a contribué à élargir les heures d'ouverture d'Ondine, à créer une mesure d'aide et de soutien aux devoirs, à de nombreuses améliorations de la sécurité par les communes et à des changements fondamentaux au niveau des transports scolaires. Le moment le plus fort était l'accueil du conseil des élèves au sein du conseil d'établissement et voir la commune de Corsier répondre à ses demandes. Le thème du harcèlement à l'école était une question soulevée par le Quart-parents et a été traité avec toutes les classes pendant cette année scolaire. Le pari d'une plateforme d'échange entre divers acteurs dans et autour de l'école est réussi.

Questions

- Harcèlement : quel est le suivi ? Certains enfants ont mal compris cette prévention – la prévention peut donner des idées à ceux qui sont prédisposés à harceler. La prévention à l'école a été adaptée aux âges et des extraits d'un film de France 2 étaient choisis pour éviter de heurter les sensibilités avec certaines scènes très dures à voir. Il est important de lever le tabou qui entoure le harcèlement et dire que c'est mal. Le sujet est suivi, aussi par l'APE qui organise avec l'infirmière scolaire, la direction et M. Chevalley une conférence le 4 octobre 2016 sur le harcèlement destinée aux adultes intéressés. Une dynamique de groupe se crée et cette action a rendu

plusieurs enfants attentifs aux comportements inadéquats qui ont été signalés aux parents, aux médiateurs, ou ont pu être résolus dans la cour d'école.

- Avancées sécurité ? A Corsier et Corseaux, les remarques ont été intégrées dans un projet plus global de grands changements dans leurs villages. Les tableaux des 4 communes avec les réponses des autorités sont sur le site Internet de l'école (onglet autorités – conseil d'établissement – tout en-bas de la page). Le tableau « réponses » aux niveaux des transports était prêt à être mise en ligne. Cependant, des changements fondamentaux dans ce domaine ont été récemment annoncés et le rendent caduc. Un courrier de la direction des écoles sera bientôt envoyé pour expliquer en détail la nouvelle organisation des transports pour la prochaine rentrée scolaire.
- Quand les enfants ont congé l'après-midi, ils ne peuvent pas aller à Ondine car il n'y a pas de transport scolaire à 14h. Les zones des ayants droits ont été recoupées, mais avec l'abonnement Mobilis pour les 7P à 11H, dès la rentrée 2016, tous les bus de ligne / funiculaire peuvent être utilisés par les ayants droits.

5. Election Quart-parents

5 parents se présentent (candidatures par écrit - voir annexes). Le nombre de candidatures étant égal au nombre de sièges à pourvoir, sont élus par acclamation :

- Natalie Kirkham (sortante)
- Madeleine Skinner (sortante)
- Corinne Ansermoz
- Olivier Brique
- Ana Peeters

6. Divers

- Les 3 autres membres du Quart-parents ne se représentent pas car ils s'engagent plus fortement au niveau des conseils communaux et intercommunaux. Natalie remercie le Quart-parents par un cadeau très personnalisé.
- Présentation du projet « Parent accompagnant, parce que prendre le bus comme un grand, ça s'apprend » (Tanja Lanleau)

L'APE propose d'organiser un accompagnement des 3 bus scolaires des petits par des parents pendant la première semaine pour aider les nouveaux à trouver leur chemin et éviter l'arrivée de trop nombreuses voitures de parents à l'école. Les autorités, responsables des transports des élèves, saluent cette action de l'APE en faveur d'une meilleure sécurité. Actuellement, un tel accompagnement n'est pas prévu pour le funiculaire mais en cas de succès (assez de parents volontaires), rien ne s'oppose à l'organiser l'année suivante.

- Cédric Desmet remercie la commune de Jongny pour son accueil et l'apéritif copieux offert. Il invite tout le monde à continuer le partage d'une manière informelle autour d'un verre.

Fin de la séance à 21h30, 31.5.2016, al